

Compte-Rendu Commission coquille Saint-Jacques Baie de Seine

Port-en-Bessin-Huppain, le vendredi 20 février 2026

Avertissement : La commission a émis des avis/ propositions. Ces avis ne pourront s'appliquer qu'après validation du Bureau ou du Conseil, seuls organes décisionnaires du Comité.

Date et lieu de la commission :

La commission Coquille Saint-Jacques Baie de Seine s'est réunie en présentiel le vendredi 20 février 2026 à 9h30 à la salle des fêtes de Port-en-Bessin-Huppain.

Membres présents et excusés :

Membres présents	Membres excusés	Membres invités
Eric MARET (HARMONIE)	Rémy ANQUIER (PETIT BAMBINO)	Eric FOUCHER (IFREMER)
Yoann CORDIER (GLAKEV)	Jean-Louis CHARLES (JOLENN)	Fanchon VARENNE (IFREMER)
Ludovic RABASSE (LA FILLE DU VENT)	Ludovic THIEULENT (LE MAXIMUM)	Arnauld MANNER (NFM)
Mickaël HUBERT (BEL HORIZON)	Jean-Philippe LEDAMOISEL (GROS MINET)	Zephyre THINUS (DDTM14)
Romain LANELEE (VALENSCILIA II)	Dominique THOMAS (CME)	Dimitri LEGAILLARD (LE PRINCE)
Jonathan MARIE (PRELUDE)	Florent DELEPIERRE (CPBO)	Dimitri DELAMOTTE (CARAIBES)
Cédric LIETOT (DESTINY)	Lionel BOTTIN (CDP14)	Nicolas LECAPLAIN (NEMESIS)
Frédéric LEJUEZ (WELSH ROCK)	David SELLAM (DIRM)	Julien VALLE (ACAP)
Alexis BOTTIN (L'OASIS)		Christophe HAVET (CMN)
Alexis LANGIN (NOTRE DAME DE FOY)		Alannah GOURLAOUEN (CRPMEM)
Maxime MARIE (BIP BIP/BONNE SAINTE RITA)		Coline GIRAUD (CRPMEM)
Christophe RADENNE (FROM NORD)		Xavier TETARD (CRPMEM)
Franck GOUIX (UMF)		Léa CHAMPOLIVIER (CRPMEM)
Guillaume POITEVIN (Criée de PB)		Romain MEROUR (CRPMEM)
Dimitri ROGOFF (Président CRPMEM)		Valérie REYNAUD (CRPMEM)
Agnès MARIE (CDP14)		William HAVET (CMN)
		Loic MASSON (CMN)

Ordre du jour

1. Bilan de la campagne CSJ Baie de Seine 2025/2026
2. Fermeture du gisement Baie de Seine
3. Zones de cohabitation
4. Point d'informations

La séance est ouverte à 9h40

Introduction

Après un tour de table, le rôle et le fonctionnement des commissions sont rappelés, notamment aux nouveaux licenciés CSJ Baie de Seine présents. Il est également rappelé que la coquille Saint-Jacques est un enjeu majeur, exemple de gestion de stock à grande échelle et activité essentielle pour la flottille normande. Malgré le contexte actuel de la pêche, il est rappelé que le modèle de gestion construit depuis 30 ans, par les pêcheurs et pour les pêcheurs, peut rapidement être fragilisé.

Bilan de la campagne CSJ Baie de Seine 2025/2026

Le bilan débute par un rappel des zones de pêche ouvertes à la CSJ durant la campagne 2025/2026 en Baie de Seine depuis le 3 novembre ainsi que les **accords de cohabitation**. Les membres navigants indiquent que la zone CO du secteur de Courseulles, ouverte aux arts traînants le 3 février, présentait un réel intérêt de pêche. L'activité a toutefois été très dense à l'ouverture et la zone s'est rapidement appauvrie en quelques jours. Il est suggéré, pour l'avenir, de **réduire ou moduler le temps de pêche**, les volumes étant réalisés plus rapidement. Un manque de contrôle a été signalé, bien que les zones aient globalement été respectées. Pour la prochaine campagne, les accords de cohabitation devront idéalement être définis dans le cadre d'un **GT dédié**. Il est également précisé qu'une **ouverture des zones aux arts traînants le lundi** est préférable. Enfin, l'ouverture d'une zone de cohabitation au nord de la B1 (zone laissée en jachère cette année) serait à éviter.

Au niveau du marché, l'évolution des prix moyens et des volumes débarqués de CSJ de Manche Est dans les criées normandes (Annexe 1) présente un **prix plus élevé ($\approx + 0,50$ €)** dès le mois d'octobre, pour des volumes comparables à ce jour. Les modalités d'exploitation, notamment un nombre de débarques plus restreint pendant les fêtes (4 débarques), ont été cependant maintenues en seconde partie de campagne, signe de meilleurs prix. Les membres confirment une **qualité et un rendement très satisfaisants** et des marchés présents. La baisse des volumes issus du gisement Bande côtière et la limitation des temps de pêche ont également contribué au maintien des prix.

NFM souligne la **communication très importante** cette année, notamment après les fêtes, où les prix sont maintenus autour de 2,40€ à 4 débarques par semaine en janvier – février. **L'obtention du**

label « pêche durable MSC » pour la CSJ Baie de Seine constitue un fait marquant de la campagne et devient un outil important tant pendant les fêtes, qu'à l'export (noix surgelée). Arrivée en cours de campagne, la filière pour le MSC est encore en phase de structuration mais pourrait, à terme, pérenniser le décorticage en Normandie et se renforcer en GMS.

Enfin, la campagne est marquée par le **lancement de l'étude PECTEN**, portée par le CRPMEM Normandie et Bretagne, pilotée par NFM et co-financé par FFP. Cette étude vise à dresser un état des lieux du marché à l'échelle nationale, identifier les marchés existants et cibles, conduire des enquêtes filière et consommateurs. Elle aboutira en juin à des feuilles de route opérationnelles en matière de développement marché, communication et/ou produit. Un animateur filière sera recruté très prochainement en parallèle, pour des mises en relation commerciale.

Fermeture du gisement Baie de Seine – campagne 2024/2025

Il est rappelé que la commission d'ouverture avait fixé une **date butoir au 26 mars 2026**.

Un point biologique est présenté par Éric Foucher sur la base des derniers résultats COMOR :

- 2024 : record de reliquat (coquilles de 3 ans et +) mais diminution du pré-recrutement (1 an)
- 2025 : reliquat encore important mais nouvelle baisse des indices de pré-recrutement

La bonne qualité observée cette année pourrait s'expliquer par la proportion plus élevée de coquilles de 3 ans et plus dans les débarquements. Une grande **vigilance** s'impose pour la prochaine campagne, marquée par une **baisse attendue du reliquat et un faible renouvellement générationnel**. La zone de jachère étant par ailleurs plus restreinte cette année (nord B1) et au vu de la ressource disponible cette année en Bande côtière, davantage de navires ont fait leur saison en Baie de Seine, augmentant les prélèvements dans ce secteur.

Il est également rappelé que la durée des saisons de pêche tend à s'allonger, avec un record de 72 marées l'an passé. À l'ouverture, Ifremer recommandait de **ne pas augmenter les prélèvements** afin de préserver le reliquat pour la campagne suivante. Avec 4 débarques par semaine en janvier-février, il apparaît préférable de ne pas prolonger la saison jusqu'à fin mars afin de ne pas augmenter l'effort de pêche. De plus, des signaux de **ponte précoce** sont observés, avec des risques de ponte d'ici 2/3 semaines, impliquant une diminution du rendement.

Du point de vue du marché, le mareyage indique que la **demande en coquilles MSC reste soutenue** jusqu'à fin mars. Afin de concilier gestion de la ressource et attentes du marché, il est évoqué l'opportunité de réduire le nombre de débarques afin de prolonger légèrement la saison tout en limitant l'effort de pêche et en valorisant le décorticage MSC.

Après échanges, un tour de table est réalisé sur la date de fermeture et le nombre de débarques à compter de la semaine 10 (14 membres se sont exprimés, 1 abstention) :

- Fermeture le 7 mars - 4 débarques sur 5 jours : 1 vote
- Fermeture le 12 mars - 4 débarques sur 5 jours : 5 votes

- **Fermeture le 19 mars - 3 débarques sur 5 jours : 8 votes**

 **La majorité vote pour une fermeture le 19 mars avec une réduction des débarques, traduisant une approche de précaution au regard des indicateurs biologiques et la nécessité de préserver le reliquat**

Il est proposé, à l'avenir, de fixer la date de fermeture dès la commission d'ouverture.

Concernant le temps de pêche pour les semaines 10 à 12 (10 membres se sont exprimés) :

- **3h30 : 7 votes**
- **4h00 : 3 votes**

La majorité souhaite conserver le temps de pêche actuel jusqu'à la fin de campagne.

Présentation/restitution des projets en cours

- ❖ **Navire du futur** : Ce projet du CRPMEM en partenariat avec CMN a pour ambition d'élaborer des plans de conception de navires de pêche polyvalents (12m et 15m). Des premiers plans sont présentés et les membres navigants sont interrogés. Un nouveau questionnaire sera diffusé et permettra de mieux cibler les besoins.
- ❖ **CROCHE** : Le projet CROCHE touche à sa fin. Au total, 48 enquêtes ont été réalisées pour identifier au mieux les types de croche, en parallèle d'un état des lieux des câbles en mer. Des couches cartographiques regroupant l'ensemble des câbles marins seront diffusées aux professionnels, ainsi que des guides de bonnes pratiques en cas de croche.

Point d'informations et questions diverses

❖ **Gestion de la CSJ en Manche** : Les discussions se poursuivent difficilement au sein des groupes de travail CSJ, en raison du **refus persistant des Irlandais** concernant le passage au maillage 97mm puis 92mm. La position française pour un maillage à minima au 92mm pour tous sera réaffirmée lors d'un prochain atelier du CC EOS. Au niveau régional, un passage à 100 mm est déjà évoqué. D'autres mesures de gestion doivent par la suite être appuyées, telles que la fermeture le week-end.

Une **recommandation conjointe** est actuellement portée au CC EOS afin de modifier le règlement délégué et prévoir une ouverture du Proche extérieur le « premier lundi suivant le 15 octobre ».

❖ **PNO** : la notification de retour au port est désormais obligatoire pour toutes les espèces dont la CSJ pour les navires $\geq 12m$ dans un préavis de 4h. Une demande est en cours pour réduire ce délai à 2h pour l'ensemble de la Normandie. A noter qu'il est possible de faire des PNO rectificatifs.

❖ **VISIOcaptures** : La déclaration via VISIOcaptures deviendra obligatoire le 1^{er} septembre 2026 pour les navires $\leq 12m$ ciblant la CSJ.

❖ **Attribution des licences arts traînants** : les réflexions se poursuivent concernant un **nouveau système d'attribution** des licences arts traînants, dans la continuité des GT organisés ces

dernières années. Trois objectifs : simplification des critères, révision de l'expérience minimale pour les premières installations et intégration d'un critère de transmission/continuité d'activité. Selon l'avancée des travaux, un nouveau système pourrait être soumis au prochain Conseil du CRPMEM.

Questions diverses : Il est porté à la connaissance de la commission que le navire belge THALASSA menace d'user de ses droits historiques et de venir pêcher la CSJ en Baie de Seine. Le laisser-faire serait une menace pour la flottille artisanale normande et aurait comme conséquences l'arrivée d'autres navires. Ce navire a déjà été viré l'année passée par les pêcheurs en mer.

 La prochaine commission est prévue le **vendredi 19 juin 2026**

La séance est levée à 12h15

Yoann CORDIER
Co-président Calvados



Ludovic THIEULENT
Co-président Seine-Maritime



Romain LANELEE
Co-président Manche

p.o
Alannah GOURLAOUEN
Chargée de mission
CRPMEM N

Annexe 1 : Evolution des volumes débarqués et prix moyen de CSJ en Manche Est

